

Soins de Santé

Circulaire OA no 2024/74 du 18-3-2024

Applicable à partir de 1/04/2024

62 /1545 63 /1526

Instructions comptables et statistiques; Soins de psychologie de première ligne; 01-04-2024.

Suite à l'approbation par le Comité de l'assurance du 20 décembre 2023 de la « Convention entre le Comité de l'assurance des Soins de Santé de l'Institut National d'Assurance Maladie et Invalidité et le réseau de santé mentale concernant le financement des fonctions psychologiques dans la première ligne par les réseaux de (soins de) santé mentale » (voir note CSS 2023/378), les instructions comptables et statistiques sont modifiées comme suit :

Nouveaux pseudo-codes nomenclature :

- 726412 Intervention Communautaire – Groupe - Psychologue/orthopédagogue
- 726434 Intervention Communautaire – Groupe - Médecin
- 726456 Intervention Communautaire – Groupe - Autre prestataire Soins-Aide
- 726471 Soutien Première ligne – Individuel – première séance - cabinet
- 726493 Soutien Première ligne – Individuel – première séance – lieu d'accroche
- 726515 Soutien Première ligne – Individuel – première séance – chez le bénéficiaire
- 726714 Traitement - Individuel – première séance - cabinet
- 726736 Traitement - Individuel – première séance - lieu d'accroche
- 726751 Traitement - Individuel – première séance - chez le bénéficiaire
- 726950 Conseil et partage de connaissance à un acteur de première ligne
- 726972 Partage d'expertise à un groupe d'acteurs de première ligne
- 726994 Préparation au Travail en lieu d'accroche
- 727016 Co-consultation aux acteurs de premières ligne
- 727031 Participation à la concertation multidisciplinaire
- 727053 Trajet de soins sans renvoi
- 727075 Trajet de soins avant renvoi
- 727090 Trajet de soins après renvoi

Intervention AMI : dépenses - nombre de cas – pas de jours

Tickets modérateurs : pas de dépenses – pas de cas – pas de jours

726530 Soutien Première ligne - Individuel – cabinet – bénéficiaire seul

- 726552 Soutien Première ligne - Individuel - lieu d'accroche – bénéficiaire seul
- 726574 Soutien Première ligne - Individuel – cabinet – bénéficiaire avec entourage/entourage seul
- 726596 Soutien Première ligne - Individuel - lieu d'accroche – bénéficiaire avec entourage/entourage seul
- 726611 Soutien Première ligne - Individuel - chez le bénéficiaire
- 726633 Soutien Première ligne - Individuel - à distance
- 726655 Soutien Première ligne - Groupe – Psychologue/orthopédagogue
- 726670 Soutien Première ligne - Groupe – Médecin
- 726692 Soutien Première ligne - Groupe – Autre prestataire Soins-Aide
- 726773 Traitement - Individuel - cabinet – bénéficiaire seul
- 726795 Traitement - Individuel - lieu d'accroche – bénéficiaire seul
- 726810 Traitement - Individuel - cabinet – bénéficiaire avec entourage/entourage seul
- 726832 Traitement - Individuel - lieu d'accroche – bénéficiaire avec entourage/entourage seul
- 726854 Traitement - Individuel – chez le bénéficiaire
- 726876 Traitement - Individuel - à distance
- 726891 Traitement - Groupe – Psychologue/orthopédagogue
- 726913 Traitement - Groupe – Médecin
- 726935 Traitement - Groupe – Autre prestataire Soins-Aide

Intervention AMI : dépenses - nombre de cas – pas de jours

Tickets modérateurs : dépenses – nombre de cas – pas de jours

Pseudo-codes nomenclature supprimés :

791976, 792013, 792595, 792610, 792632, 792934, 792654, 792676, 792691, 792713, 792816, 792831, 792853, 792875, 792890, 792912, 792956, 792971, 792455, 792470, 792993, 792050, 792271, 792131, 792514, 792352, 792536, 792551, 792573, 792094, 792315, 793951, 792735, 793973, 792750, 792772, 792794, 792175, 792190, 792212, 792234, 792256

Date d'application

Les modifications reprises ci-dessus sont applicables pour les prestations effectuées à partir du 1^{er} avril 2024.

Mickael Daubie
Directeur général

Pièces jointes :